

GRAVES MENACES CONTRE LES JOURNALISTES ET LA LIBERTÉ D'INFORMER EN BRETAGNE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 19 AVRIL 2021

Plusieurs journalistes mènent depuis des années un travail d'information du public sur certaines dérives productivistes de l'agriculture intensive en Bretagne et leurs sévères conséquences sociales et environnementales. Ils font trop souvent l'objet d'intimidations par les intérêts économiques que leurs révélations mettent en cause. Le cas d'Inès Léraud est à cet égard emblématique : notamment après son enquête sur les algues vertes, elle a été en butte à des pressions et à plusieurs plaintes assimilables à des procédures-bâillons.

Elle n'est pas seule dans ce cas et deux cas récents montrent la gravité des atteintes à la liberté d'informer, en particulier dans cette région, sans réaction sérieuse des pouvoirs publics qui semblent s'en accommoder voire y participer.

Après un échange avec un agriculteur dans les Côtes-d'Armor, une journaliste s'est vu imposer par des gendarmes de supprimer l'enregistrement qu'elle avait réalisé, en dehors semble-t-il de toute procédure judiciaire. Cette voie de fait doit être reliée à la cellule Demeter de « *suivi des atteintes au monde agricole* » du ministère de l'Intérieur et au brouillage qu'elle introduit entre interventions de la police et défense des intérêts des agriculteurs, entre critique de l'agro-industrie et atteintes aux exploitations agricoles. Ce cas illustre une nouvelle fois la nécessité de dissoudre cette cellule, qui a déjà montré les dangers de faire participer les syndicats agricoles Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et Jeunes Agriculteurs aux missions publiques de renseignement et de police.

Le second cas va bien au-delà. Le sabotage du véhicule de la journaliste Morgan Large, déjà menacée pour des enquêtes qu'elle a réalisées sur la filière agro-alimentaire en Bretagne, n'est autre qu'une atteinte volontaire à sa vie et à celle de ses proches. La Ligue des droits de l'Homme (LDH) lui renouvelle son soutien face aux menaces auxquelles elle fait face. Toute la lumière doit être faite sur cet acte et la fermeté doit être de mise contre toute atteinte à l'exercice de la liberté d'informer, qu'il s'agisse des journalistes ou de mouvements citoyens.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

